

Économie agricole

Un capital économique des exploitations agricoles en augmentation

Les exploitations agricoles s'agrandissent, investissent, innovent et se diversifient. Au fil du temps, elles accumulent un capital économique conséquent qui devient un enjeu majeur lors de la transmission de l'outil de production. Selon l'orientation productive et le statut, le montant du capital nécessaire pour le financement de l'outil de production est variable. Il est plus conséquent en élevage. Le financement des investissements implique le recours à l'emprunt. Le taux d'endettement a augmenté depuis 10 ans et il est très variable d'une exploitation à l'autre.

En 2022, la valeur de l'actif total des exploitations agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 440 000 euros en moyenne toutes orientations confondues. L'actif décrit le patrimoine des exploitations et les moyens mis en œuvre pour exercer leur activité. Il regroupe les immobilisations (biens nécessaires au processus productif tels que les terrains, bâtiments, matériel, animaux reproducteurs) pour 282 000 euros et l'actif circulant (essentiellement l'ensemble des biens et créances résultant du processus de production, y compris les stocks) pour 156 000 euros. Ces actifs sont financés à hauteur de 63 % par des capitaux propres et 37 % par des dettes (figure 1).

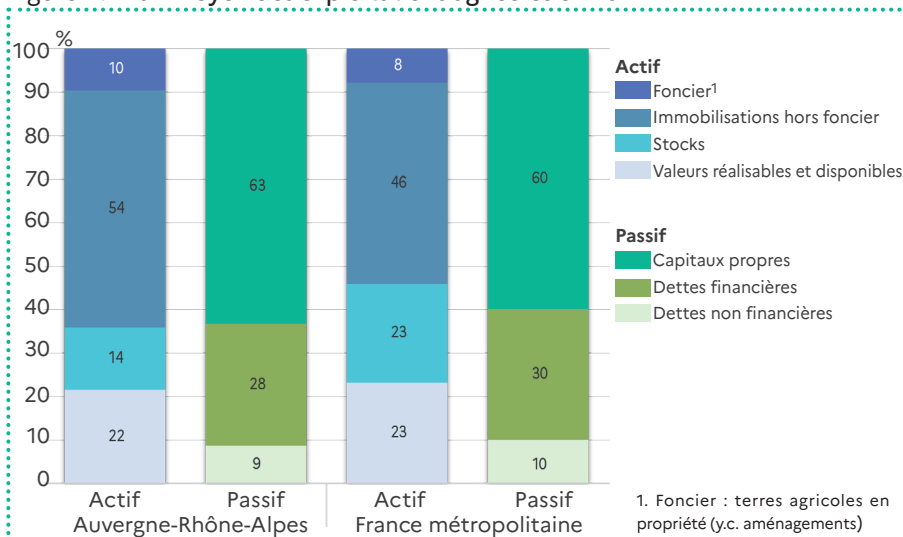
La structure du bilan varie selon l'orientation productive

La part des immobilisations hors foncier est plus importante en région qu'en France métropolitaine, du fait de l'importance de la valeur des chep-

tels et des bâtiments d'élevage. Ainsi, l'actif immobilisé est plus élevé dans les spécialisations d'élevage qu'en productions végétales (détail en figure 8). Il représente ainsi jusqu'à 72 % de l'actif total dans les orientations bovins lait et ovins-caprins, contre 43 % en viticulture et 51 % en céréales et oléo-protéagineux. Dans les exploitations viticoles,

l'actif circulant est prédominant du fait de l'importance des stocks de vins qui représentent un tiers du total de l'actif. En bovins viande, le cheptel tient une place importante : les animaux reproducteurs représentent 40 % des immobilisations et la majeure partie des stocks est constituée par les animaux non reproducteurs.

Figure 1 : Bilan moyen des exploitations agricoles en 2022



Source : Agreste - Rica

Selon l'orientation productive, la structure du bilan (moyens matériels et financiers mobilisés pour l'activité de production) est variable. En élevage bovin allaitant, le capital (actif immobilisé + besoin en fonds de roulement) par travailleur (en équivalent temps plein) non salarié est important mais la rentabilité économique est faible (figure 2). C'est l'inverse en maraîchage-horticulture.

L'actif immobilisé s'est accru pour toutes les orientations productives (figure 3). Cette augmentation a été importante pour les élevages hors sol et les exploitations bovins lait pour favoriser l'augmentation de leur potentiel de production. Ces dernières ont réalisé un effort d'investissement constant depuis vingt ans pour favoriser l'augmentation de leur potentiel de production suite à l'arrêt des quotas laitiers et pour mettre aux normes leurs structures.

La structure du bilan dépend du statut juridique

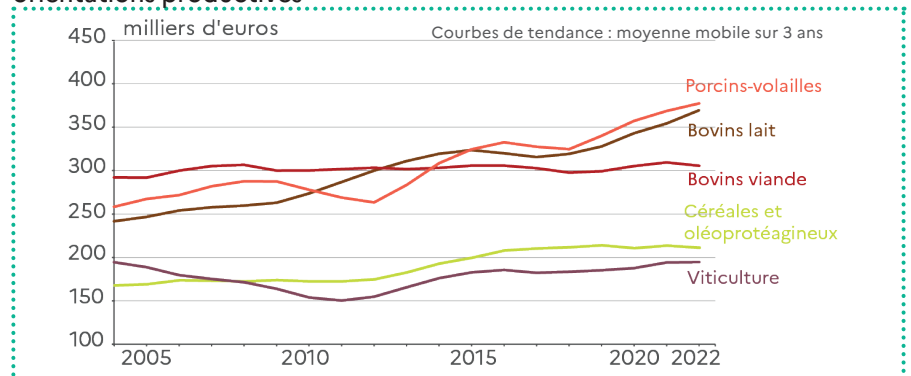
Depuis plusieurs décennies, la part des exploitations individuelles diminue, avec en parallèle une croissance des formes sociétaires, type GAEC, EARL ou SCEA mobilisant un capital plus important. Ces statuts juridiques permettent aux associés de séparer leur patrimoine

Figure 2 - Capital et rentabilité économique en 2022

	Capital (euros)			Rentabilité (%) EBE/ Capitaux investis
	par exploitation	par hectare	par ETP non salarié	
Toutes OTEX	353 000	4 200	250 000	22
Céréales et oléoprotéagineux	296 000	2 800	238 000	32
Maraîchage et horticulture	167 000	17 500	122 000	37
Viticulture	348 000	15 800	261 000	25
Fruits et autres cultures permanentes	228 000	8 200	188 000	25
Bovins lait	452 000	4 900	272 000	23
Bovins viande	362 000	3 100	281 000	16
Bovins mixte	476 000	4 100	263 000	20
Ovins et caprins	219 000	3 200	154 000	24
Porcins-volailles	497 000	8 500	370 000	21
Polyculture, polyélevage	346 000	3 200	259 000	22

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - RICA

Figure 3 : Évolution de l'actif immobilisé moyen par exploitation pour cinq orientations productives



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - RICA 2022

privé de leur patrimoine professionnel. Les terres agricoles détenues en propriété par les associés des exploitations ne sont en principe pas inscrites au bilan.

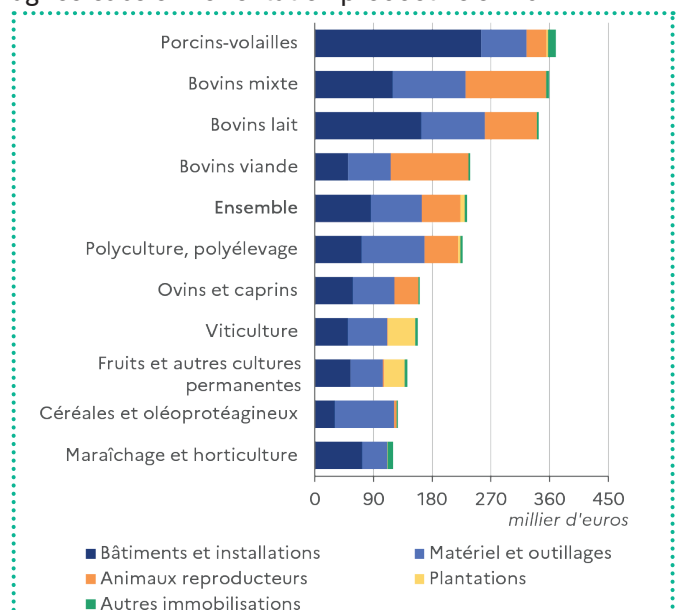
Elles sont mises à disposition de la société contre le versement d'un fermage. En 2022, le foncier représente ainsi 17 % de l'actif dans les exploitations indivi-

Figure 4 - Détail de l'actif moyen des exploitations agricoles selon leur forme juridique en 2022

	2002		2022	
	euros	%	euros	%
Exploitations individuelles - Total actif	276 000	100	317 000	100
Foncier	62 000	22	55 000	17
Bâtiments et installations	41 000	15	50 000	16
Matériel et outillage	43 000	16	53 000	17
Animaux reproducteurs	44 000	16	43 000	14
Plantations	5 000	2	5 000	2
Autres immobilisations	6 000	2	6 000	2
Stocks	38 000	14	44 000	14
Valeurs réalisables et disponibles	37 000	13	61 000	19
Sociétés - Total actif	502 000	100	611 000	100
Foncier*	18 000	4	24 000	4
Bâtiments et installations	104 000	21	135 000	22
Matériel et outillage	90 000	18	111 000	18
Animaux reproducteurs	85 000	17	82 000	13
Plantations	10 000	2	10 000	2
Autres immobilisations	13 000	3	15 000	2
Stocks	87 000	17	90 000	15
Valeurs réalisables et disponibles	95 000	19	144 000	24

* hors terres agricoles détenues en propriété par les associés des exploitations, en principe non inscrites au bilan
Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - RICA

Figure 5 : Immobilisations hors foncier des exploitations agricoles selon l'orientation productive en 2022



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - RICA

duelles contre 4 % dans les sociétés (figure 4).

Les bâtiments et le matériel représentent plus de la moitié des immobilisations hors foncier

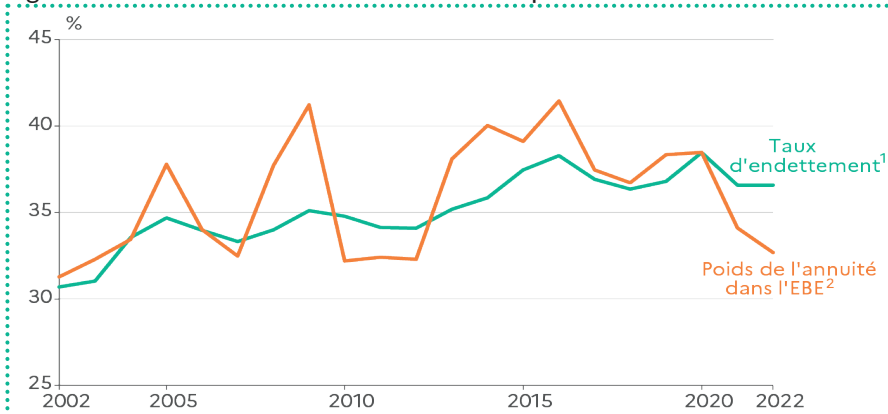
Quelle que soit l'orientation productive, les postes bâtiments et matériels représentent plus de la moitié de l'actif immobilisé hors foncier (figure 5). Les exploitations s'agrandissent et se transforment au rythme des progrès de la technologie, de l'évolution des cahiers des charges et des obligations réglementaires. A titre d'exemple, le développement de l'automatisation, de la robotisation dans les élevages laitiers et hors sol représente de lourds investissements. Pour financer cette transformation, les exploitations de ces spécialisations intensifient leur recours à l'emprunt. Si le retour sur investissement est correct, l'endettement les fragilise car ces dernières années, les marchés sont très instables. A contrario, l'actif immobilisé est plus contenu dans les exploitations céréalières et viticoles, qui peuvent limiter leurs investissements en matériel en faisant appel aux entreprises de travaux agricoles.

Le taux d'endettement augmente

Pour financer leurs investissements, les exploitations ont recours à l'emprunt. Le taux d'endettement moyen des exploitations de la région (36,6 % en 2022) est plus faible que la moyenne nationale (40,3 %). S'il tend à se stabiliser ces dernières années, il a néanmoins augmenté de 5,9 points sur la période 2002-2022 (figure 6).

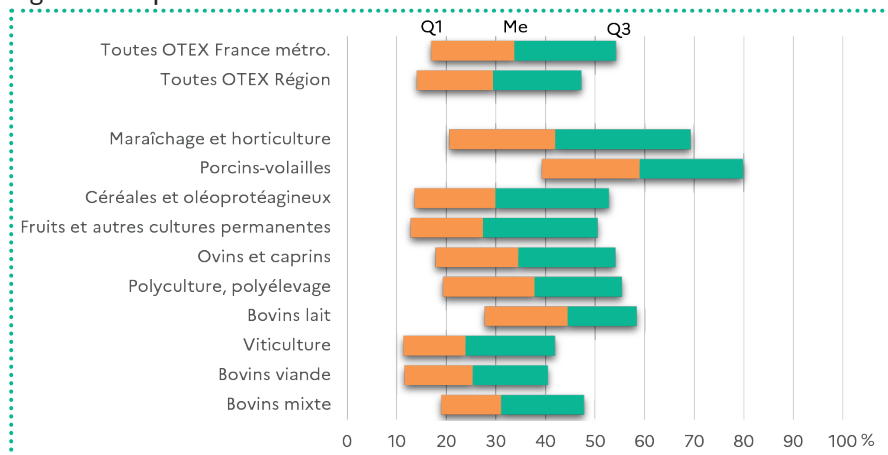
Les exploitations hors sol sont fortement endettées. Plus de 60 % de leurs actifs sont financés par l'emprunt en 2022. Les exploitations bovins lait sont également plus endettées que la moyenne régionale, avec un taux d'endettement moyen de 43 %. Cette situation est liée à l'effort d'investissement réalisé pour adapter l'outil de production. Elles sont toutefois moins endettées que leurs homologues au niveau national (49 %). Les exploitations spécialisées en cé-

Figure 6 : Évolution des taux d'endettement et poids d'endettement



1. Ensemble des dettes financières et non financières rapportées au total de l'actif.
2. Frais financiers et remboursements des emprunts à long ou moyen terme rapportés à l'excédent brut d'exploitation.
Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - RICA

Figure 7 : Dispersion du taux d'endettement selon l'orientation 2022



Q1 : désigne le premier quartile, Q3 le 3^e ; Me médiane
Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - RICA

réales et oléoprotéagineux et celles spécialisées en bovins viande sont quant à elles essentiellement financées sur des fonds propres.

Le poids de l'endettement (ratio de l'annuité sur l'EBE) dépend de la conjoncture plus ou moins favorable. En 2022, les résultats ont permis de dégager de l'excédent pour financer des investissements et du fonds de roulement en limitant le recours à de nouveaux emprunts.

Un taux d'endettement variable selon les types d'exploitation

Le niveau d'endettement moyen masque de fortes disparités entre les spécialisations (figure 7). La dispersion du taux d'endettement est également forte au sein de chaque orientation productive. Le taux d'endettement médian

des exploitations de la région s'élève à 29,4 %. Il est élevé dans les premières années qui suivent l'installation.

En 2022, la moitié des exploitations bovins lait présente un taux d'endettement supérieur à 45 % et un quart d'entre elles sont endettées à plus de 58 %.

La moitié des exploitations hors sol ont des dettes avoisinant 60 % de l'actif en 2022 alors qu'un quart dépasse les 80 %. La variabilité du taux d'endettement est importante entre les exploitations de cette spécialisation.

Trois quarts des exploitations spécialisées en bovins allaitants présentent un taux d'endettement inférieur à 40 %.

Les exploitations viticoles affichent le taux d'endettement médian le plus faible (24 %). Il y a un peu d'écart entre ces exploitations au sein de cette filière. ■

Figure 8 - Détail du bilan moyen des exploitations selon l'orientation productive

Données arrondies, en euros	Céréales et oléoprotéagineux	Maraîchage et horticulture	Viticulture	Fruits et autres cultures perm.	Bovins lait	Bovins viande	Ovins et caprins	Porcins-volailles	Toutes OTEX	
									Auvergne-Rhône-Alpes	France métro.
Total actif	440 000	263 000	442 000	317 000	536 000	437 000	264 000	591 000	440 000	569 000
Actif net immobilisé	224 000	136 000	191 000	176 000	385 000	297 000	189 000	416 000	282 000	308 000
Terrain	89 000	14 000	28 000	29 000	32 000	55 000	24 000	37 000	42 000	44 000
Aménagements, constructions et installations spécialisées	30 000	72 000	51 000	55 000	163 000	51 000	58 000	255 000	86 000	86 000
Matériel	91 000	39 000	60 000	50 000	98 000	65 000	64 000	70 000	78 000	90 000
Plantations	-	-	42 000	32 000	-	-	-	2 000	7 000	12 000
Animaux reproducteurs	4 000	-	1 000	2 000	80 000	119 000	37 000	31 000	59 000	48 000
Autres immobilisations	9 000	11 000	10 000	9 000	13 000	8 000	6 000	21 000	11 000	26 000
Actif circulant	215 000	123 000	248 000	141 000	149 000	139 000	74 000	174 000	156 000	259 000
Stocks	63 000	32 000	145 000	35 000	48 000	69 000	28 000	85 000	63 000	130 000
Valeurs réalisables	46 000	27 000	47 000	30 000	53 000	25 000	20 000	42 000	38 000	65 000
Valeurs disponibles	106 000	64 000	56 000	75 000	48 000	45 000	26 000	46 000	55 000	65 000
Total passif	440 000	263 000	442 000	317 000	536 000	437 000	264 000	591 000	440 000	569 000
Capitaux propres	302 000	146 000	295 000	215 000	304 000	311 000	163 000	239 000	279 000	339 000
Dettes	138 000	116 000	147 000	102 000	232 000	126 000	101 000	352 000	161 000	229 000
Emprunts à long ou moyen terme	88 000	72 000	98 000	67 000	179 000	90 000	74 000	275 000	116 000	152 000
Emprunts à court terme	1 000	2 000	2 000	1 000	5 000	2 000	4 000	8 000	3 000	6 000
Autres dettes financières à moins de 1 an	4 000	2 000	5 000	4 000	4 000	2 000	2 000	8 000	4 000	12 000
Dettes auprès des tiers	44 000	40 000	42 000	31 000	43 000	32 000	20 000	60 000	38 000	59 000
Indicateurs économiques										
Fond de roulement	124 000	52 000	166 000	74 000	54 000	78 000	17 000	62 000	75 000	142 000
Besoin en fonds de roulement (BFR)	72 000	31 000	157 000	52 000	67 000	65 000	30 000	81 000	71 000	143 000
Trésorerie nette	95 000	53 000	46 000	55 000	36 000	41 000	23 000	26 000	45 000	47 000

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes et France métropolitaine

Source : Agreste - RICA

Méthodologie

Le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole) est un dispositif annuel de collecte d'informations comptables et financières auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles, ayant pour objectif le suivi des résultats économiques des exploitations agricoles. L'opération permet de remonter des données comptables et financières (de type données administratives issues de la comptabilité des exploitations) ainsi que techniques (structure des exploitations, irrigation, fertilisants,...).

En 2022, l'échantillon national compte 7 322 exploitations qui représentent les exploitations moyennes et grandes (production brute standard supérieure à 25 000 euros) de France. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'échantillon compte 824 exploitations représentant les 32 300 exploitations régionales moyennes et grandes.

Dans cette publication, le capital est évalué à partir du bilan comptable. Dans le RICA, un retraitement de certaines données est effectué afin de cerner la réalité économique des exploitations au plus près et rendre les données de ces exploitations comparables entre elles (amortissements linéaires, évaluation des stocks,...). Certains biens, notamment les terrains agricoles pour les sociétés, ne sont pas forcément inscrits au bilan.

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun ; EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée ; SCEA : société civile d'exploitation agricole

Pour en savoir plus

- Agreste Auvergne-Rhône-Alpes ÉTUDES Juillet 2020 n°1 - La rentabilité économique des exploitations agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Agreste LES DOSSIERS Décembre 2023 n°6 - Commission des Comptes de l'agriculture de la Nation
- Agreste GRAPH'AGRI 2023



STATISTIQUE
PUBLIQUE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 78 63 13 30
Courriel : agreste.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de la publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère
Rédaction : Corinne Mauvy
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-4722 (en ligne) © Agreste 2024